INVITATION

Action réalisée dans le cadre du Troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de la DREAL

MARDI 30 MARS 2021 EN VISIOCONFERENCE | 17H30-19H30

Territoire : lorsque la santé s'invite dans les projets collectifs

Quels outils pour un urbanisme favorable à la santé ?

Aujourd'hui, on sait que le système de santé d'une population joue pour moins de 20% sur l'état de santé de celle-ci. Les 80% restants se jouent ailleurs, et ce sont notamment les politiques publiques qui sont à même de l'impacter. En effet, des mesures peuvent être prises à l'échelle de la collectivité permettant d'améliorer le bien-être de la population. C'est ce qu'on appelle **l'urbanisme favorable à la santé**. Les décisions prises concernant l'aménagement d'un centre-bourg, la rénovation d'un bâtiment ancien, ou bien la création d'un espace vert au sein d'une commune influent également sur la qualité de vie, et donc, la santé des habitants. Néanmoins, avant de se lancer dans un tel projet, il peut être judicieux de se questionner en amont sur l'impact de celui-ci sur la santé de la population.

Aussi, il existe un outil qui permet d'évaluer les conséquences d'un projet sur la santé de la population. Cet outil, c'est l'évaluation d'impact sur la santé (EIS).
L'EIS est un outil d'aide à la décision. A caractère prospectif, cette démarche permet d'estimer à l'avance les impacts positifs et négatifs d'une politique avant sa mise en place. En s'appuyant sur des données probantes, l'EIS permet donc aux décideurs de prendre des mesures favorables à la santé. En effet, en menant une EIS, on peut identifier quelles seront les populations concernées par le projet et d'analyser les conséquences de ce-dernier à travers une grille de lecture « santé ». L'un des intérêts de l'EIS réside dans l'association de la population à la démarche. Ainsi, l'EIS permet d'inclure les citoyens dans le processus d'adoption de politiques publiques dont ils seront les premiers concernés.

Source : ARS Pays de la Loire

Au travers de l'expertise de Patrick Berry et de témoignages de collectivités, cet atelier aura comme objectif de :
> Rappeler ce qu'est l'urbanisme favorable à la santé (UFS)
> Définir la démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS)
> Identifier les opportunités offertes par les EIS

PROGRAMME

Mardi 30 mars de 2021 de 17h30 à 19h30 | Visioconférence

Accueil
Introduction

Découverte de la démarche de l'EIS à travers l'intervention de Patrick Berry, consultant spécialiste sur la question des EIS
> Appréhension de la notion d'urbanisme favorable à la santé
> Mise en évidence des gains pour une collectivité de mener une EIS
> Retour d'expériences

> ***Échanges*** avec les participants à partir du témoignage de **M. XXXXXX,** maire de XXXX

Patrick Berry, et les animateurs, proposeront ensuite un temps d'échange dynamique afin d'inviter les communes à réfléchir sur les leviers et les freins dans la mise en place de la démarche d'EIS

>> Inscriptions en ligne <<

CONTACTS

Thierry Cloteau
Administrateur Réseau des Collectivités

Maude Laurent
Animateur Réseau des Collectivités
02 43 49 10 02
maude.laurent@synergies53.fr
www.reseau-collectivites-53.fr

Pierre Coeudevez
Animateur Réseau des Collectivités
pierre.coeudevez@synergies53.fr
www.reseau-collectivites-53.fr

Cycle de rencontres organisé par Synergies

Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises engagés vers le développement durable » financée par